



COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE (CDCPP)

CDCPP (2013) 9

Strasbourg, 25 mars 2013

**3^e réunion du Bureau
Strasbourg, 7-8 février 2013**

RAPPORT DE REUNION

1. Ouverture de la réunion

La troisième réunion du Bureau du Comité directeur de la Culture, du Patrimoine et du Paysage (CDCPP) s'est tenue à Strasbourg les 7 et 8 février 2013 sous la présidence de Mme Deiana Danailova (Bulgarie). Tous les membres du Bureau étaient présents, à l'exception du délégué de la Suède (voir liste des participants dans l'annexe I).

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Bureau adopte l'ordre du jour tel qu'il figure dans l'annexe II.

3. Point sur la réforme du Conseil de l'Europe et éléments nouveaux

Le Directeur de la Gouvernance démocratique présente la nouvelle structure de la direction et la logique qui sous-tend les changements apportés, à savoir donner plus de visibilité et de cohésion aux travaux placés sous la responsabilité du CDCPP. Les trois précédentes divisions responsables de la culture, du patrimoine et du paysage ont fusionné au sein de la Division de la Gestion de la Diversité. Ces changements font suite à des instructions claires données par le Secrétaire Général, qui s'est fixé pour priorité de relever le « défi de la diversité », ce pour quoi la Direction est désormais mieux armée. Le Secrétariat, dans sa nouvelle structure, dirigé à présent par Gianluca Silvestrini, est placé sous la responsabilité d'Alfonso Zardi, Chef du service des Institutions et de la Gouvernance démocratiques.

Dans ce contexte, il sera primordial de démontrer que le programme de travail du CDCPP peut contribuer de manière significative à la promotion des valeurs centrales et à la réalisation des objectifs prioritaires du Conseil de l'Europe. La Conférence des ministres de la culture qui se tiendra à Moscou les 14 et 15 avril sera une excellente occasion de déterminer comment les Etats membres envisagent le futur rôle de l'Organisation. Le Secrétariat rappelle aux membres du Bureau qu'au printemps de cette année, les réalisations du CDCPP seront évaluées à l'aune de son mandat, afin de définir en quoi il pourrait contribuer à l'action future du Conseil de l'Europe.

De nombreux membres du Bureau se disent préoccupés par l'avenir de la culture, du patrimoine et du paysage dans les activités du Conseil de l'Europe et conviennent de la nécessité de faire davantage pour sensibiliser les ministres des Affaires étrangères au rôle que peuvent jouer ces trois domaines pour favoriser la bonne gouvernance démocratique et la participation. Les membres demandent au Secrétariat d'élaborer un bref exposé présentant les priorités du Conseil de l'Europe et sa vision pour 2014-2015 en relation avec les objectifs du CDCPP.

4. Cadre intégré des activités du CDCPP

Le Secrétariat présente un organigramme décrivant un programme de travail transversal et intégré correspondant au mandat du CDCPP et aux priorités du Conseil de l'Europe. Les activités sectorielles pourraient être mises en œuvre en développant des partenariats avec des réseaux et des acteurs européens œuvrant dans les mêmes domaines d'intérêt. Cependant, il faudra tenir compte de la réduction des ressources humaines et financières, qui supposera de développer de nouvelles manières de travailler.

Le Bureau convient de l'utilité de l'approche stratégique proposée par le Secrétariat pour définir les futurs sujets d'intérêt commun et activités intégrées pour les trois domaines. Une fois que le Secrétaire Général aura défini ses priorités et qu'elles auront été validées par le Comité des Ministres, le Secrétariat établira un programme de travail correspondant, en s'efforçant d'adopter une approche plus globale. Ce projet de programme de travail pour 2014-2015 pourra alors être présenté et examiné lors de la session plénière du CDCPP en mai.

5. Mise en œuvre du programme d'activités : avancement des projets en cours

10^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres de la Culture

Le Secrétariat informe le Bureau de ce qui a été mis en œuvre à la suite de la dernière réunion du groupe de travail (Paris, 25 janvier 2013) chargé de préparer la conférence et de la récente visite du Secrétariat à Moscou. Les préparatifs pratiques sont bien avancés et il a été confirmé que la conférence pourrait se tenir au théâtre du Bolchoï. Une déclaration devant être adoptée par les ministres devrait porter sur la contribution de la culture à la gouvernance démocratique et sur l'accès et la participation des citoyens et donner mandat au Conseil de l'Europe pour approfondir ses travaux sur les implications culturelles de la numérisation.

Les documents de référence, leurs résumés, les résumés des sessions et le projet d'ordre du jour et de programme ont été distribués pour information. Le Bureau a consacré beaucoup de temps à modifier le projet de déclaration de la conférence sur « La gouvernance de la culture – promouvoir l'accès à la culture » et invite le Secrétariat à le diffuser auprès de tous les membres du CDCPP pour commentaire, avant de soumettre le texte au Comité des Ministres d'ici fin février.

Brève présentation des activités – état d'avancement de leur mise en œuvre

Le Secrétariat informe les membres du Bureau de l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités depuis la dernière réunion du Bureau (novembre 2012) et présente les principales manifestations à venir.

Les journées européennes du patrimoine (JEP) :

- réunion des coordinateurs nationaux le 27 février pour recueillir leurs propositions en vue de la préparation du programme du Forum annuel ;
- achèvement du portail Web destiné aux coordinateurs nationaux pour présenter les activités organisées au niveau national pour les JEP et fournir des indicateurs relatifs aux manifestations culturelles ;
- formation pour le développement des capacités des coordinateurs nationaux dans le domaine des outils de communication ;
- forum annuel à Bruxelles en octobre/novembre.

Le Réseau européen du patrimoine et le Système d'information Herein :

- la réunion plénière annuelle du Réseau européen du patrimoine s'est tenue les 29 et 30 novembre 2012. Un consensus a été trouvé concernant la gestion et la stratégie de développement du réseau pour les deux prochaines années ;
- le système d'information Herein 3 a été achevé, mais avec des fonctionnalités limitées, en raison de problèmes techniques et de l'incapacité de l'entreprise chargée de son développement à accomplir correctement sa mission ;
- un groupe d'experts thématique a défini un ensemble de lignes directrices pour l'introduction de données dans le système Herein 3, visant à faciliter et à accélérer l'introduction des données et à produire des rapports cohérents ;
- une première version des rapports sur les politiques nationales du patrimoine devrait être achevée d'ici fin mars.

« Soutien de l'union européenne et du Conseil de l'Europe à la promotion de la diversité culturelle au Kosovo »¹ (PDCK) :

- la première phase du programme PDCK s'est achevée le 30 septembre 2012. Les pratiques communautaires ont été présentées dans le cadre du Réseau communautaire du patrimoine, auquel participent activement plus de 1 000 personnes et 80 entités et qui touche quelque 15 000 personnes.
- la seconde phase a débuté le 1^{er} octobre 2012 et s'achèvera fin mars 2015. Le Directeur de la gouvernance démocratique et le Chef de la division Gestion de la diversité se sont rendus au Kosovo en février pour son lancement officiel.

La Convention de Faro :

Un groupe d'experts internationaux s'est réuni en décembre 2012 et en janvier 2013 pour se mettre d'accord sur une interprétation claire de la Convention de Faro à la lumière des priorités du Conseil de l'Europe et pour engager une réflexion sur les approches transversales et sur la préparation d'une nouvelle publication concernant la Convention de Faro. Afin d'aider les parties contractantes à signer la Convention, il est urgent d'identifier des exemples concrets de la manière dont la Convention de Faro est mise en œuvre dans les Etats membres et de donner des indications sur la façon dont elle devrait être utilisée. L'Autriche et la Belgique ont fait part de leur volonté de signer la Convention de Faro, peut-être en 2013, et l'Italie la signera prochainement.

Projets pilotes intégrés :

Les membres du Bureau s'accordent à penser que les projets pilotes sont très importants pour cibler les problèmes ponctuels rencontrés par les Etats membres. Il faudrait aussi veiller à maintenir un équilibre géographique en offrant également la possibilité de mettre en place des projets pilotes dans les pays d'Europe occidentale. L'expérience a montré que les bénéficiaires étaient très désireux de contribuer financièrement aux projets pilotes en échange de l'expertise et de l'assistance du Conseil de l'Europe (de nombreux exemples le prouvent comme celui de Lorca (Espagne) ou des multiples projets pilotes de développement local menés en Europe du Sud-Est).

SPARDA (Influer sur la perception et les attitudes pour faire de la diversité un avantage), MARS (Médias et anti-racisme dans le sport), MEDIANE (Echanges entre médias pour favoriser une diversité inclusive et lutter contre le racisme et la discrimination en Europe) :

Les membres du Bureau ont été informés des bons résultats obtenus dans le cadre des PJ SPARDA et MARS qui, avec le Projet des cités interculturelles, ont constitué une panoplie de projets forts pour promouvoir les bienfaits de la diversité et lutter contre l'intolérance et la discrimination. Un nouveau programme joint, baptisé MEDIANE, visant à renforcer la capacité des médias et des professionnels des médias à prendre en considération la diversité et la non-discrimination dans la production de contenus médiatiques a été lancé en janvier 2013. Il s'appuie sur les réalisations de MARS et de la campagne « Dites non à la discrimination ».

¹ Toute référence au Kosovo dans le présent document, qu'il s'agisse de son territoire, de ses institutions ou de sa population, doit être entendue dans le plein respect de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, sans préjuger du statut du Kosovo.

Evaluation de la politique culturelle de la Fédération de Russie et de la Turquie :

Lors de leurs réunions, les experts ont affiné leurs évaluations des politiques culturelles. Elles seront présentées lors de la prochaine session plénière en présence des ministres de ces pays et de leurs équipes ainsi que des équipes d'experts indépendants qui ont participé à la production des évaluations. Les évaluations portent non seulement sur des questions culturelles, mais aussi sur le patrimoine, et apportent une importante contribution aux travaux de la Direction de la gouvernance démocratique. Les modalités de suivi de ces évaluations seront définies avec les autorités de la Fédération de Russie et de la Turquie dans les prochains mois.

Compendium des politiques et tendances culturelles en Europe :

D'après les données statistiques récentes, le nombre de visiteurs de la base de données du compendium a encore augmenté. Le 15^e anniversaire du compendium sera célébré à Vienne en novembre 2013, sous la présidence autrichienne du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Les contributions volontaires et les financements par les diverses parties prenantes vont devenir de plus en plus importants pour cette activité phare du secteur culturel. Un système d'information sur les politiques culturelles mondiales (compendium mondial) est actuellement mis au point sur la base de la méthodologie éprouvée du compendium européen et un mémorandum d'accord a été signé avec l'IFACCA (International Federation of Arts Councils and Culture Agencies), qui supervise le développement du compendium mondial.

La Convention européenne sur la coproduction cinématographique :

Cette importante convention, à la base de l'accord partiel EURIMAGES, devrait être révisée l'année prochaine et être donc ajoutée au programme d'activités du CDCPP pour 2014-2015. Un premier balisage du travail de révision requis a déjà été effectué en 2012.

La Convention européenne relative à la protection du patrimoine audiovisuel :

Un questionnaire sera distribué à l'ensemble des membres du CDCPP avec le rapport de la dernière réunion du Comité permanent (Zagreb, septembre 2012), afin d'établir si des Etats membres souhaitent signer cette convention et/ou quels sont les problèmes rencontrés.

Paysage :

- l'expérimentation du système d'information sur la Convention européenne du paysage (ELCIS) par deux pays et deux régions et l'établissement de la version finale de son glossaire se poursuivront lors d'une réunion à Paris le 15 février.
- la 7^e Conférence sur la Convention européenne du paysage devrait se tenir à Strasbourg, soit fin mars soit à une autre date qui sera définie prochainement.
- le nombre de candidatures pour le prix du paysage est passé cette année à dix-sept et la cérémonie de remise du prix aura lieu en mars.

6. Perspectives pour les activités futures du CDCPP : document de réflexion

Le Bureau se déclare satisfait du document de réflexion révisé et propose un certain nombre d'améliorations s'inspirant également du plan d'action du Directeur, intitulé « Vivre ensemble dans la diversité ».

7. Projet d'ordre du jour de la session plénière du CDCPP (27-29 mai 2013)

Le Bureau recommande de différencier clairement, dans l'ordre du jour de la session plénière, les points touchant à des informations des points touchant à des décisions, les décisions importantes devant être prises en début de réunion. A l'avenir, les décisions des délégués devront être adoptées à la fin de chaque point de l'ordre du jour. Un point permettant un échange général d'informations sur les faits nouveaux importants survenus au niveau national devrait être ajouté à l'ordre du jour.

La question de la durée de la prochaine session plénière est abordée. Il est décidé que la réunion durera trois jours et comprendra une session consacrée au suivi de la conférence ministérielle, avec la possibilité d'organiser une réunion du groupe de réflexion sur les questions thématiques transversales. Cette session pourrait se tenir soit avant, soit après la plénière, selon que des décisions importantes devront ou non être prises par les délégués. Une demi-journée devrait être consacrée à la présentation des évaluations des politiques culturelles de la Fédération de Russie et de la Turquie, avec la participation probable de ministres et de hauts fonctionnaires. Ces évaluations multisectorielles apportent une visibilité très utile aux travaux du Comité.

Le Bureau charge le Secrétariat d'envoyer une lettre aux délégations leur expliquant la situation actuelle du Conseil de l'Europe, la réforme en cours et les conséquences qu'elle pourrait avoir sur les activités du Comité. Les membres du Comité directeur seront ainsi préparés aux changements à venir dans les priorités, les méthodes de travail, etc.

8. Projet de recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur l'intégration interculturelle

Le Bureau charge le Secrétariat de modifier le projet de recommandation à la lumière des remarques formulées par les membres du Bureau et de diffuser le texte révisé en temps utile à l'ensemble des membres du CDCPP afin de recueillir leurs commentaires avant la session plénière.

9. Questions diverses

Néant

10. Date de la prochaine réunion du Bureau

La date de la prochaine réunion sera fixée pendant la session plénière.

ANNEXE I**LISTE DES PARTICIPANTS****AUSTRIA/AUTRICHE**

Ms Erika Pieler (**Vice-Chair**)
 Federal Ministry for Education, Arts and Culture
 Deputy Head of Department for Monument Protection
 Concordiaplatz 2
 1014 Wien
 Tel: 0043 1 53120-2323 Fax: 0043 1 53120-812323
 Email: erika.pieler@bmukk.gv.at

BELGIUM/BELGIQUE

Mme Brigitte MYLE (**Rapporteur on equality between men and women**)
 International Policy officer
 Government of Flanders
 Flanders Heritage Agency – International Activities
 Koning Albert II-laan 19 bus 5
 1210 Bruxelles
 Tél : +32 (0) 2 553 16 90 Mobile: +32 485 280 450 Fax : +32 (0) 2 553 16 55
 Email : brigitte.myle@rwo.vlaanderen.be

BULGARIA/BULGARIE

Ms Deiana DANAILOVA (**Chair**)
 Director for International Cultural Policy
 Ministry of Culture
 17th Alexander Stambolijsky Blvd.
 1040 Sofia
 Tel: +359 (2) 940 0910 Fax: +359 (2) 980 7401 Mobile: +359887395715
 Email: d.danailova@mc.government.bg

FINLAND/FINLANDE

Mr Kimmo Aulake
 Special Advisor, Deputy Head of Division
 Ministry of Education and Culture
 Helsinki
 Tel: +358 9 1607 7232 mobile: +358 40 722 1323
 Email kimmo.aulake@minedu.fi

LITHUANIA/LITUANIE

M. Alfredas JOMANTAS
 Chef du Service des Relations internationales et de l'Information
 Département du Patrimoine
 Ministère de la Culture
 Snipiskiu 3
 2600 Vilnius
 Tel : +370 52 72 40 84 Fax : +370 52 72 40 58
 Email : zai@is.lt

ITALY/ITALIE

Ms Erminia Sciacchitano
 Head of Unit Research and Development
 General Directorate for the Valorization of Cultural Heritage
 Ministry for Cultural Heritage and Cultural Activities
 Via del Collegio Romano 27
 00186 Roma
 Tel: +39 06 6965 4203 Fax: +39 06 6723 2644
 Email: erminia.sciacchitano@beniculturali.it

PORTUGAL

Ms Maria José Festas (**Vice-Chair**)

Senior Advisor

Directorate General of Territorial Development

Rua Artilharia um, 107

Tel: +351 21 381 96 00 Fax: +351 21 381 96 99

Email: gabdg@dgterritorio.pt

SWEDEN/SUEDE – apologised for absence / excusée

Ms Anita BERGENSTRÄHLE-LIND

Deputy Head of Sustainable Management Department

Swedish National Heritage Board

Stockholm

Mobile + 46 (0)708 83 80 29

Email: anita.bergenstrahle-lind@raa.se

UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI

Mr Roger HIGGINSON

Head of EU & International Unit

Department for Culture, Media, & Sport

2-4 Cockspur Street

London S.W.1.Y. 5DH

Tel: 0207-211-6122 Mobile: 077-11-835-869

Email: Roger.Higginson@Culture.gsi.gov.uk

SECRETARIAT**Directorate of Democratic Governance / Direction de la Gouvernance Démocratique**

Ms Claudia LUCIANI, Director / Directeur (claudia.luciani@coe.int)

Mr Alfonso ZARDI, Head of the Democratic Institutions and Governance Department / Chef du Service des Institutions et de la Gouvernance démocratiques (alfonso.zardi@coe.int)

Ms Maguelonne DEJEANT-PONS, Head of Division, Policy Development / Chef de Division , développement de politiques (maquelonne.dejeant-pons@coe.int)

Ms Kathrin MERKLE, Head of Division, Policy Development / Chef de Division développement de politiques (kathrin.merkle@coe.int)

Ms Madelena GROSSMANN, Administrator / Administratrice, Managing Diversity Division / Division de la Gestion de la Diversité (Madelena.grossmann@coe.int)

Mr Mikhaël DE THYSE, Administrator / Administrateur, Managing Diversity Division / Division de la Gestion de la Diversité (mikhael.dethyse@coe.int)

Ms Giuliana DE FRANCESCO, Seconded National Expert (Italy) / Experte nationale (Italie) mise à disposition, Managing Diversity Division / Division de la Gestion de la Diversité (giuliana.de-francesco@coe.int)

Mr Marc HORY, Project Manager, Managing Diversity Division / Division de la Gestion de la Diversité (marc.hory@coe.int)

Secretariat of the CDCPP / Secrétariat du CDCPP

Mr Gianluca SILVESTRINI, Head of the Managing Diversity Division / Chef de Division de la Gestion de la Diversité (gianluca.silvestrini@coe.int)

Ms Alison HELM, Administrative assistant / Assistante administrative, Managing Diversity Division / Division de la Gestion de la Diversité (alison.helm@coe.int)

Ms Marie-Eve SCHOHN, Assistant / Assistante (marie-eve.schohn@coe.int)

ANNEXE II**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion par Mme Deiana Danailova, Présidente du Comité
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Le point sur la réforme du Conseil de l'Europe et les développements récents – présentation de Mme Claudia Luciani, Directrice de la Gouvernance démocratique
4. Cadre intégré des activités du CDCPP – présentation par le Secrétariat (M. Gianluca Silvestrini, Chef de la Division de la Gestion de la Diversité)
5. Mise en œuvre du Programme d'activités: avancement des projets en cours.
 - 5.1 Conférence du Conseil de l'Europe des ministres de la culture [CDCPP (2013) 2]
 - 5.2 Recueil des documents de travail pour la Conférence ministérielle [CDCPP (2013) 6 - anglais seulement]
 - 5.3 Résumé des sessions de la Conférence ministérielle [CDCPP (2013) 7 - anglais seulement]
 - 5.4 Vue d'ensemble des activités – état d'avancement [CDCPP (2012) 58 - anglais seulement]
6. Perspectives pour les activités futures du CDCPP: document de réflexion [CDCPP (2012) 42 rev]
7. Projet d'ordre du jour de la réunion plénière du CDCPP (27-29 mai 2013) [CDCPP (2013) 3]
8. Projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur l'intégration culturelle [CDCPP(2013) 4]
9. Questions diverses
10. Date de la prochaine réunion du Bureau